

CRÉER UN OUTIL DE FINANCEMENT DU MAINTIEN À DOMICILE



LES 3 COLONNES
Lyon (69)
Fiche publiée le 02/04/2020

OBJECTIFS

Favoriser le diagnostic précoce de la fragilité. Diagnostiquer l'habitat pour permettre l'aménagement et limiter les risques liés à la dépendance. Soulager les aidants afin de faciliter le maintien à domicile. Mettre en relation les seniors avec des services d'aide à domicile. Créer ou maintenir le lien social. Rompre l'isolement et la solitude. Promouvoir l'utilisation du viager solidaire comme un outil social

PRATIQUE

La coopérative Les 3 Colonnes devient acquéreur du logement de la personne âgée qui garde son droit d'usage et d'habitation. Verser un capital et une rente mensuelle à vie au bénéficiaire (selon ses besoins), venant s'ajouter à ses revenus habituels. Soutenir les bénéficiaires dans la bonne orchestration des services à domicile souhaités, qu'ils soient humains ou techniques, grâce à des partenaires sociétaires.



UNE INITIATIVE ORIGINALE POUR FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

La SCIC Les 3 Colonnes est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif qui finance la dépendance à partir du logement. **La mission de La SCIC Les 3 Colonnes est d'offrir aux personnes âgées les moyens financiers qui leur permettront de demeurer à domicile dans un environnement familial et serein à travers l'outil innovant qui se trouve**

être le « viager solidaire ». Cette action a pour but de retarder l'institutionnalisation des seniors et d'accroître ainsi leur espérance de vie.

Ce projet est né de l'expérience personnelle du fondateur et président du conseil, Sébastien Tchernia avec sa grand-mère. Cette dernière était atteinte d'Alzheimer, sa solitude est devenue sa vie. Sa famille constatait la situation mais restait malgré tout impuissante face à sa maladie. C'est ainsi que la SCIC Les 3 Colonnes est née, afin de donner du sens à l'objet social, réunir des sociétaires et concentrer l'énergie vers la poursuite d'un but d'utilité collective.



UN FONCTIONNEMENT ACCESSIBLE

Cette démarche sociale et solidaire concerne les personnes âgées à partir de 78 ans, propriétaires de leur logement. Pour en bénéficier, il suffit que la personne âgée souhaite vendre son logement en viager et rester chez elle tout en étant accompagnée dans ses démarches d'aides à domicile (au besoin). À partir de là, la personne concernée contacte la

SCIC qui recueille ses besoins à travers une enquête sociale qui sera soumise à un « conseil d'éligibilité » externe à la coopérative et qui juge si le dossier de la personne est éligible à une intervention de La SCIC Les 3 Colonnes. Lorsque le dossier est éligible, un coopérateur fait une proposition à la personne âgée: versement d'un capital et d'une rente mensuelle à vie (selon les besoins).

Le financement du maintien à domicile des personnes âgées est possible grâce aux fonds collectés auprès de publics, privés et institutionnels. La coopérative les 3 Colonnes innove en matière d'économie puisqu'elle crée le Financement circulaire : les acteurs solidaires (institutions, publics, privés) financent les personnes âgées, qui par l'occupation de leur logement, créent de la valeur.

La SCIC Les 3 Colonnes possède son propre service de communication et pour se faire connaître, utilise divers moyens tels que les annonces et articles parus au sein des journaux, magazines, les réseaux sociaux, internet (sites web : <http://www.viager-solidaire.fr/> et <http://www.3colonnes.com/>), campagne de mailing ou encore affichage.

La coopérative participe également à de nombreux salons, forums, rencontres, conférences, conseils gérontologiques, etc.



UNE DÉMARCHE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La SCIC Les 3 Colonnes entretient par ailleurs un partenariat avec divers professionnels du maintien à domicile, des partenaires solidaires de qualité recommandés aux bénéficiaires s'ils souhaitent ou ont besoin de faire appel à leurs services : aménagement du domicile, ménage, courses, portage de repas...

Tout au long de l'année, la SCIC Les 3 colonnes organise des journées pour ses bénéficiaires, toujours dans l'idée de garder un lien social avec eux et de se positionner en tant que référent dans leur vie quotidienne. Ces journées thématiques permettent de renseigner les bénéficiaires sur les services à domicile existants ou de partager de bons moments en les faisant participer à des ateliers créatifs, à des lotos, balades ou bien d'autres activités.

Cette coopérative nationale dont le siège social se situe à Ecully a vocation à ériger des succursales situées un peu partout sur le territoire français. 36 bénéficiaires ont été rencontrés à leur domicile pour une évaluation globale de la situation sur Lyon, Paris et Saint Martin d'Hères. Les témoignages des bénéficiaires démontre leur entière satisfaction vis-à-vis de l'action de La SCIC Les 3 Colonnes. <http://www.viager-solidaire.fr/temoignages/>



APPEL À CONTRIBUTION

Si vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. contact@rfvaa.com